

BUREAUX : RUE N. L. N., 1

ABONNEMENTS : ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES: 20 centimes la ligne RÉCLAMES: 25 centimes — On traite à forfait.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GERANT: A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES: A ROUBAIX, chez le bureau du journal, rue N. L. N., 1; à Lille, chez M. Béghin, libraire rue Grande-Chaussée; à Paris, chez M. M. Havas, Lafitte-Buclier, 4, rue de la Bourse; à Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madolaine.

Heures de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 15, 7 02, 8 47, 9 47, 11 37, m., 12 24, 1 56, 3 39, 5 11, 6 45, 7 33, 8 32, 9 23, 11 11, s. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 41, 7 15, 8 43, 10 17, 11 23, m., 1 19, 2 49, 4 58, 5 38, 8 13, 10 22, 11 35, s. Lille à Roubaix, 5 20, 6 55, 8 25, 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 05, 5 20, 6 55, 7 55, 9 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 08, 6 53, 8 08, 9 41, 11 23, 12 15, 1 47, 3 37, 5 02, 6 03, 7 21, 8 23, 9 21, 11 02. Mouscron à Lille, 6 35, 7 50, 9 23, 11 10, 11 57, 3 13, 4 42, 5 49, 7 02, 9 0

BOURSE DE PARIS
DU 9 JANVIER

3 0/0	58 45
4 1/2	84 25
Emprunt 1872 (5 0/0)	93 60
Emprunt 1871	93 65

DU 10 JANVIER

3 0/0	58 40
4 1/2	84 00
Emprunt 1872 (5 0/0)	93 70
Emprunt 1871	93 70

ROUBAIX, 10 JANVIER 1874

BULLETIN DU JOUR

Le monde politique est encore sous l'émotion du vote qui a terminé la séance d'avant-hier. Les interprétations varient sans doute au gré des passions de parti, surexcitées par un événement qui les met en présence.

Cependant le fait indubitable, c'est que l'échec du ministère est dû à un pur accident parlementaire, à un vote surpris par la gauche, grâce à la malheureuse absence d'un grand nombre de membres de la droite.

Le ministère n'est donc pas en présence d'un déplacement de la majorité qui le contraindrait à se retirer; d'un autre côté, le vote qui a eu lieu et qui a mis le ministère en minorité — a eu lieu au scrutin secret, et, par conséquent, n'a pas été d'une façon précise et claire le vote d'une partie de la chambre contre le projet de loi relatif à la nomination des maires. — Où le chef du pouvoir exécutif prendrait-il un nouveau ministère? Le vote ne lui donne à cet égard aucune indication. Par conséquent, à ce point de vue le ministère pourrait encore se considérer comme n'étant pas atteint par le vote intervenu.

Malgré cette situation le ministère a jugé convenable de donner sa démission; il a voulu pratiquer la responsabilité ministérielle sans hésitation et complètement, mais on s'attend que cette démission donnée avec spontanéité ne sera pas acceptée et que le ministère pourra reprendre bientôt, peut-être avec quelques changements, la mission qui lui a été confiée.

La séance d'hier n'a duré que quelques instants. M. Benoist-d'Azy étant venu déclarer que le ministre des finances et la commission du budget n'avaient pu se mettre d'accord, au sujet des nouveaux impôts; la discussion n'en pouvait être reprise. M. Magne a confirmé cette déclaration en ajoutant que le ministre démissionnaire ne pouvait guère entreprendre la discussion même de quelques mesures sur lesquelles l'accord s'était fait.

M. Saisset a proposé alors l'ajournement de l'Assemblée à Lundi. — Et cette proposition, à la grande surprise de tout le monde, a été votée à l'unanimité. Cette tactique de la gauche nous paraît très-habile. — Elle campe sur les positions conquises par une vraie surprise, mais enfin conquises, et pendant quelques jours, le ministère et le pays resteront sous le coup de cet échec.

Aussi ne peut-on trop vivement regretter et même blâmer la déplorable absence d'un très grand nombre de membres de la droite.

Ces absences dépassent 130, et on doit leur attribuer le succès de la gauche. Une autre cause aussi peut-être indiquée: le vote présumé des députés bonapartistes qui paraissent avoir voté contre le ministère. « Au contraire, je sais pertinemment, nous écrit notre correspondant de Versailles, que la droite a voté d'ensemble, et particulièrement la droite extrême pour le ministère. »

P. S. — A la dernière heure, nous recevons la dépêche suivante:

Paris, 10 janvier, 1 h. 20 soir. Le conseil des ministres s'est réuni dans la matinée. Les ministres maintiennent leur démission. Le maréchal-président, a déclaré qu'il ne pouvait l'accepter qu'après un nouveau vote de l'Assemblée, le nombre des votants de jeudi devant laisser des doutes sur les véritables dispositions de la majorité.

Le maréchal Mac-Mahon n'a, jusqu'à présent, fait aucune démarche pour la formation d'un nouveau ministère.

Le Journal officiel d'hier publiait dans sa partie non-officielle la note suivante:

« A la suite de la séance de l'Assemblée nationale, les ministres se sont réunis à l'hôtel de la présidence et ont déposé leurs démissions entre les mains de M. le maréchal président.

« M. le maréchal leur a fait savoir qu'il ne se décidait pas à les accepter quant à présent, et se réservait d'en délibérer.

« Les ministres conservent la direction de leurs départements respectifs jusqu'à la décision de M. le maréchal.

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Paris, 9 janvier. Décidément c'est l'imprévu qui nous gouverne. Hier, comme je vous l'écrivais, le ministère se croyait assuré d'une majorité pour le projet de loi des maires. Mais un certain nombre de membres de la majorité avaient, les uns, prolongé leurs vacances; les autres avaient quitté Versailles avant le scrutin par appel nominal sur la question d'ajournement du projet sur les maires. Ces absences étaient d'environ une centaine parmi les membres de la majorité et d'une trentaine parmi les membres de la gauche. Celle-ci s'étant aperçue que la situation était à son avantage, a mis le plus grand acharnement à en profiter.

Tandis que dans les scrutins qui ont eu lieu dans la première partie de la séance, il y a eu jusqu'à 579 et 599 votants, il ne s'en est plus trouvé que 494, à 8 h. du soir, quand le scrutin secret par appel nominal a été déposé.

La gauche, en réclamant le scrutin secret, savait bien ce qu'elle faisait, parce qu'elle facilitait le vote d'un certain nombre de membres de la droite, connus pour être très peu favorables à M. le duc de Broglie. On cite, en effet, MM. Amédée Lefèvre-Pontalis, Johnston, Dabirel, d'Aboville, Levert, Léonce de Lavergne, etc., comme ayant voté avec la gauche pour l'ajournement.

On a beaucoup remarqué le général Changarnier, qui, arrivé au moment où le scrutin

allait être fermé, à 8 h. du soir, affectait de montrer son bulletin favorable au ministère.

M. Thiers, qui continue à cultiver l'art du pointage, prétendait ce matin, qu'après tous ses calculs, quand même les membres de la droite survient été au complet, le ministère se serait trouvé en minorité.

L'échec est considéré à Versailles, comme étant surtout personnel au duc de Broglie. Le maréchal-président, par suite de toutes ses attaches de famille avec le duc, persisterait, dit-on, à lui conserver la direction du cabinet. Mais il est douteux que le duc de Broglie consente à rester.

Ce soir, on annonce que, après une longue délibération, au palais de la présidence, tous les ministres ont déclaré maintenir leur démission.

L'Assemblée s'étant ajournée à lundi, le maréchal de Mac-Mahon aura le temps de préparer une nouvelle combinaison ministérielle.

On parle de M. le duc Dejazet comme chef d'un nouveau cabinet.

P. S. Ce soir on prétend que, lundi, le ministère demandera un vote de confiance. Tous les députés absents seront de retour pour ce jour-là.

DE SAINT-CHÉRON.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du 9 janvier.

La séance est ouverte à 2 h. 30.

La lecture du procès-verbal ne donne lieu à aucun incident.

M. BENOIST-D'AZY, rapporteur de la commission du budget, demande que la discussion des lois d'impôt soit ajournée, parce que le gouvernement et la commission ne sont pas d'accord sur tous les points.

M. MAGNE appuie la proposition du préopinant.

M. l'amiral SAISSET demande que la Chambre s'ajourne à lundi.

M. E. PICARD s'oppose à l'ajournement.

L'ajournement est mis aux voix et adopté.

La séance est levée à 3 h. 5.

On lit dans une des dernières correspondances adressées de Paris au Courrier de Bruxelles:

« Un événement tragique qui pourrait avoir quelques conséquences politiques, s'est passé, il y a trois semaines environ, au couvent des Oiseaux, à Paris. Le prince Napoléon y avait une sœur, fille naturelle du prince Jérôme, entrée en religion depuis son mariage, sous le nom de sœur Marie de la Croix. Le prince avait pour elle une tendresse particulière, il venait la voir fréquemment. De son côté, sa sœur, femme d'une grande piété, cherchait sur lui une bonne influence. Elle avait obtenu l'autorisation de venir dans le prince Jérôme pendant sa maladie, et elle avait réussi à faire pénétrer en lui quelques sentiments religieux. Le prince Napoléon était toujours resté rebelle aux remontrances comme aux exhortations de sa sœur, qu'il vénérait cependant autant qu'il la chérissait. Il lui répondait: « Que voulez-vous, je suis un champignon sorti du fumier, » et il alléguait sa mauvaise éducation, la force des circonstances pour excuser son inconduite.

Il y a trois semaines, étant de passage à Paris, il était venu, comme d'habitude, voir sa sœur au couvent des Oiseaux. La conversation roulait sur les sujets ordinaires, lorsque, tout à coup, la sœur Marie de la Croix pâlit, chancela, s'évanouit et tombe entre les bras de son frère. Celui-ci la soutint, appela au secours; on vint voir, elle était morte. Le prince se lamentait, disant qu'il n'était pour rien dans cette catastrophe.

Comme nous ne nous sommes point aperçus que ces précédentes accusations nous aient beaucoup nui, nous laissons cela, dont nous croyons n'avoir nullement besoin pour occuper nos lecteurs. Nous avons un seul, mais très grand avantage sur Mgr l'évêque d'Orléans: le respect de sa dignité. Nous conserverons cette fortune, et la polémique en sera plus tôt finie. L'âge semble ajouter aux ardeurs de ce grand adversaire. Sur beau-

coup de points il calme au contraire les nôtres.

Quelques paroles mûres et le silence nous semblent suffire à des questions personnelles. Un Age est venu où, si l'on doit combattre, il faut combattre en vieillard. Il ne convient pas d'être tumultueux toute la vie.

Du reste, nous sommes ici forcés de nous honorer. Le malheur de Mgr l'évêque d'Orléans veut qu'il nous attaque à propos d'une circonstance qui, personnellement, ne regarde pas le rédacteur en chef de l'Univers. Il s'agit de cette question du drapeau des zouaves, banni par une raison quelconque d'une cérémonie où il devait figurer. Quand le fait est arrivé et quand la question a été, à bon droit, agitée, nous étions à Rome, c'est-à-dire fort loin d'Orléans. Ce simple détail nous met hors de cause. Monseigneur dit bien que « l'Univers c'est moi, que je l'ai moi-même déclaré, et que tout ce que publie mon journal, j'en prends la responsabilité ». En un sens, il a raison, et la responsabilité m'est glorieuse. Mais pourtant, cette précaution oratoire fait de la peine; elle indique trop l'intention absolue de Mgr Dupanloup de s'immiscer à tout prix dans ses phrases « aussi éloquentes qu'indignées. »

Au cours de son improvisation oratoire, Mgr Dupanloup nous offre de prouver dans nos colonnes que nous sommes cause de l'échec de la restauration monarchique. Ce sera comme il voudra. Sur ce point, il est sûr de nous intéresser. Néanmoins nous ne le poussons pas, et nous lui conseillons même de s'abstenir.

Louis Veuillot.

Cet article est suivi d'une note ainsi conçue:

Pour répondre aux intentions de M. Veuillot, nous indiquerons brièvement la marche de l'affaire qui a fourni à Mgr l'évêque d'Orléans le prétexte de sa lettre au rédacteur en chef de l'Univers sur le scandale d'Orléans.

L'Impartial du Loiret a parlé le premier de cette affaire; il l'a fait avec un sentiment de réprobation, et nous avons surtout cité ses articles.

L'Assemblée nationale avait parlé avant nous. C'est elle qui a crié au scandale. Son premier article était intitulé: Un Scandale. La lettre laisserait croire que le mot est de nous. D'ailleurs, nous ne le blâmons pas.

L'Union a publié des observations dans le même sens. La lettre ne parle que de l'Univers.

Les communications que nous avons reçues venaient de trois correspondants, tous trois en situation d'être parfaitement informés.

L'Univers a donné tout ce que ceux qui avaient le droit d'intervenir ont fait dire sur les points qu'ils avaient touchés.

Il a même reproduit les passages essentiels de la lettre de M. de Lacombe, bien que cette lettre ne lui eût pas été adressée et répondit à d'autres articles que les siens.

Il a spécifié que M. de Lacombe avait tort de mêler au débat l'évêque d'Orléans, que l'Univers n'a point voulu mettre en cause.

Il n'a parlé des ecclésiastiques, membres du Comité, que pour protester contre les bruits calomnieux dont ils étaient l'objet.

Enfin, la dernière note qu'il ait produite sur cette affaire a été textuellement et sans commentaires empruntée à l'Impartial du Loiret, qui, le premier, qualifié d'inexactes les assertions de M. de Lacombe.

On voit par combien de raisons M. Veuillot, provoqué par Mgr l'évêque d'Orléans, a le droit de lui répondre, comme Mgr l'évêque d'Orléans, dans une circonstance bien autrement grave et solennelle, a fait répondre pour lui lui-même: ABEST.

Feuilleton du Journal de Roubaix

DU 11 JANVIER 1874

— 13 —

LA FIANCÉE

DU

MAITRE D'ÉCOLE

PAR HENRI CONSCIENCE

VII

Valentin travailla encore quelques temps avec attention, il avait étendu sur sa table, ou rangé en petit tas, une grande quantité de papiers sur lesquels on voyait des caractères de couleurs. C'étaient des actions d'entreprises indus, trielles ou des titres d'emprunts d'Etat à côté de billets de Banque, et il était sans doute occupé à en faire un bordereau, car il écrivait sur une liste les numéros et la valeur de chaque pièce. Enfin il additionna le tout, écrivit le total sous sa liste, ramassa les papiers, en fit un paquet et murmura:

— De cette façon, elle aura au premier coup-d'œil une connaissance complète de ses affaires. Cela lui épargnera toute difficulté.

Il se leva, s'approcha du coffre-fort et plaça soigneusement les valeurs dans un des coins. Puis il prit quatre ou cinq billets de mille francs, et se disposa à les enfermer dans un portefeuille de cuir

qu'il tira de sa poche à cet effet; mais il demeura immobile pour mieux réfléchir. Il secoua la tête en signe de dégoût, laissa tomber deux billets de banque dans le coffre-fort, puis, après une nouvelle hésitation, encore un troisième:

— Deux mille francs, dit-il, c'est assez. Cela me suffira. Ce que je prendrais de plus pourrait lui manquer ou la priver d'un plaisir.

Au moment de fermer le coffre-fort, il y jeta encore une fois un long regard, y prit une feuille de papier pliée, la déploya, la regarda avec une tristesse croissante, la remit à sa place et ferma le coffre dont il mit la clef dans sa poche. Puis il vint se rasseoir à sa table et laissa retomber sa tête dans les mains.

— Partir! soupira-t-il, sans adieu! Ne plus la voir, être mort pour elle et mort à toute espérance! Ma pauvre âme lutte encore contre l'idée de cette éternelle séparation; mais le temps de la faiblesse est passé. J'aurai au moins le courage d'accomplir ce dernier et suprême sacrifice. Pauvre Hélène! elle se fait violence pour me cacher son aversion. Hier soir, après le départ de sa mère, elle m'a demandé pardon, et a tenté de me faire croire que son mal diminuait. Mais cette toux affreuse! dix fois, cette nuit, elle m'a fait trembler. Non, non; s'il reste encore un espoir, une chance de guérison, elle ne peut être que dans la suppression complète de la cause de son mal. Le lien qui

l'étoffe doit être brisé. Il ne faut plus qu'elle me voie, le sentiment de la détresse et de la liberté diablera sa poitrine et rendra à son esprit un calme bienfaisant. Si Dieu a pitié d'elle et permet qu'elle guérisse, elle vivra heureuse et paisible. Si le terrible mal est trop profondément enraciné dans ses poumons, et si elle doit... si elle doit mourir, du moins les derniers jours qui lui restent seront tranquilles.

Une larme brilla dans ses yeux, mais il l'essuya, surmonta sa douleur, et reprit le fil de ses réflexions.

— Mes cousins pourraient la troubler dans la paisible possession de mes biens. Puisque je serai mort pour tout le monde, ce testament que j'ai fait en sa faveur la préservera de tout trouble... L'Amérique est si grande! Je reviendrai maître d'école, je mangerai un pain amer et peut-être languirai-je loin de ma chère patrie; mais je souffrirai pour elle, et cette idée me soutiendra. Ah! si, contre toute attente, le ciel miséricordieux la laissait guérir! Je l'aurais donc sauvée, sauvée d'une mort affreuse... La quitter pour toujours, ne plus jamais la voir! Mais quel espoir pour récompense!

Le son de la pendule retentit dans l'appartement.

Sept heures! murmura Valentin. Elle ne peut pas encore être descendue. Encore une heure à attendre! Pourvu que je puisse cacher mon émotion! pourvu que ma voix et mon hésitation ne tra-

hissent pas l'angoisse qui me déchirera le cœur au moment de la séparation; mais je serais fort, la fatalité réclame ce sacrifice.

Il courba plus profondément la tête et s'abîma dans ses réflexions. Depuis longtemps il était immobile à la même place, lorsqu'il fut tiré de sa rêverie par une surprise mêlée d'effroi.

Sa femme était entrée dans son cabinet, dans cette pièce où elle n'avait plus mis le pied depuis le jour de son mariage; elle était debout auprès de lui, le regardant en souriant doucement et lui dit:

— Vous êtes étonné, Valentin, de me voir de si bonne heure, n'est-ce pas? J'ai entendu que vous étiez levé avant l'aube. J'ai craint que vous ne fussiez indisposé, et, depuis qu'il fait jour, je ne saurais prendre de repos avant de m'être assurée par mes yeux que ma crainte était vaine.

— Merci de votre bonté, Hélène, murmura Valentin, vous vous êtes alarmée à tort. Si je me suis levé un peu tôt, c'est parce que des réflexions assez tristes ont troublé mon sommeil vers le matin. J'ai passé quelques heures à lire.

Hélène prit un siège et s'assit en disant d'une voix amicale:

— Valentin, vous me permettez, n'est-ce pas, de me reposer un peu ici? Vous ne désirez pas que je quitte cette chambre? Ma présence ne vous gêne pas.

qu'il n'avait fait aucune peine à sa sœur. Le lendemain, il vint assister fort ému à l'enterrement. Il parut que cette mort a produit une grande impression sur l'esprit du prince Napoléon. Le retirera-t-elle de la Révolution, le ramènera-t-elle au bien.

Les invitations pour le premier bal de l'Élysée ont été envoyées avant-hier. Elles sont ainsi conçues:

« Le maréchal-président de la République et la maréchale de Mac-Mahon, duchesse de Magenta, prient M. ... de leur faire l'honneur de venir passer la soirée au palais de l'Élysée le mercredi 14 janvier, à neuf heures.

« On dansera.

« Cette carte devra être remise en entier. »

M. Chevreuil, professeur de chimie au Muséum d'histoire naturelle, a été nommé directeur de cet établissement, pour une nouvelle période de cinq ans.

On écrit de Naples, 8 janvier:

« Il se confirme que l'empereur Guillaume a fait prendre, sur le conseil de ses médecins, quelques mesures sur son installation à Sorrente, où il doit venir passer sa convalescence. »

La réponse de M. Veuillot

On lit dans l'Univers:

On sait que Mgr. Dupanloup a l'habitude de faire, tous les quatre ou cinq ans, un écrit spécial contre l'Univers. Les plus notoirs ont été: en 1851 ou 1852, Lettre pastorale sur les ecclésiastiques, suivie d'une sentence d'interdiction du journal dans les maisons religieuses du diocèse; en 1856, le pamphlet intitulé l'Univers jugé par lui-même, avoué par M. l'abbé Cognat, mais dont le fond était formé d'un mandement du prélat resté inédit quoique imprimé; en 1869, sur le seuil du concile, l'Advertisement à M. Veuillot, sans parler de diverses autres algarades. Ces manifestations d'une mauvaise humeur infiniment persistante ont fait plus de bruit qu'elles n'ont obtenu de fortune. Très soutenues de tous les journaux, elles sont tombées uniformément dans l'oubli et ne paraissent guère destinées à vivre ailleurs que dans les collections de l'Univers, car un bon sentiment nous portera sans doute à les effacer de nos Mélanges, où nous les avons recueillies. L'Univers jugé, etc., a été déchiré en pièces correctives par son éditeur responsable, avec promesse de ne pas le réimprimer.

La pièce nouvelle est semblable aux autres, moins longue, également immesure. Un journal la déclare « aussi éloquent qu'indigné »; c'est notre avis, en ce sens que nous n'y trouvons ni éléquence ni indignation. Suivant nous, l'éloquence n'a point ce genre d'indignation, ni l'indignation ce genre d'éloquence. On en pourra d'ailleurs juger très aisément. Les journaux qui la reproduisent à la prière formelle de l'auteur ne sont pas introuvables. Pour nous, nous ne la donnons point, quoique invités comme les autres, et nous résistons à nos propres desirs plus encore qu'à ceux de Mgr l'évêque d'Orléans, par un sentiment différent de celui qu'il nous attribue.

Comme nous ne nous sommes point aperçus que ces précédentes accusations nous aient beaucoup nui, nous laissons cela, dont nous croyons n'avoir nullement besoin pour occuper nos lecteurs. Nous avons un seul, mais très grand avantage sur Mgr l'évêque d'Orléans: le respect de sa dignité. Nous conserverons cette fortune, et la polémique en sera plus tôt finie. L'âge semble ajouter aux ardeurs de ce grand adversaire. Sur beau-

coup de points il calme au contraire les nôtres.

Quelques paroles mûres et le silence nous semblent suffire à des questions personnelles. Un Age est venu où, si l'on doit combattre, il faut combattre en vieillard. Il ne convient pas d'être tumultueux toute la vie.

Du reste, nous sommes ici forcés de nous honorer. Le malheur de Mgr l'évêque d'Orléans veut qu'il nous attaque à propos d'une circonstance qui, personnellement, ne regarde pas le rédacteur en chef de l'Univers. Il s'agit de cette question du drapeau des zouaves, banni par une raison quelconque d'une cérémonie où il devait figurer. Quand le fait est arrivé et quand la question a été, à bon droit, agitée, nous étions à Rome, c'est-à-dire fort loin d'Orléans. Ce simple détail nous met hors de cause. Monseigneur dit bien que « l'Univers c'est moi, que je l'ai moi-même déclaré, et que tout ce que publie mon journal, j'en prends la responsabilité ». En un sens, il a raison, et la responsabilité m'est glorieuse. Mais pourtant, cette précaution oratoire fait de la peine; elle indique trop l'intention absolue de Mgr Dupanloup de s'immiscer à tout prix dans ses phrases « aussi éloquentes qu'indignées. »

Au cours de son improvisation oratoire, Mgr Dupanloup nous offre de prouver dans nos colonnes que nous sommes cause de l'échec de la restauration monarchique. Ce sera comme il voudra. Sur ce point, il est sûr de nous intéresser. Néanmoins nous ne le poussons pas, et nous lui conseillons même de s'abstenir.

Louis Veuillot.

Cet article est suivi d'une note ainsi conçue:

Pour répondre aux intentions de M. Veuillot, nous indiquerons brièvement la marche de l'affaire qui a fourni à Mgr l'évêque d'Orléans le prétexte de sa lettre au rédacteur en chef de l'Univers sur le scandale d'Orléans.

L'Impartial du Loiret a parlé le premier de cette affaire; il l'a fait avec un sentiment de réprobation, et nous avons surtout cité ses articles.

L'Assemblée nationale avait parlé avant nous. C'est elle qui a crié au scandale. Son premier article était intitulé: Un Scandale. La lettre laisserait croire que le mot est de nous. D'ailleurs, nous ne le blâmons pas.

L'Union a publié des observations dans le même sens. La lettre ne parle que de l'Univers.

Les communications que nous avons reçues venaient de trois correspondants, tous trois en situation d'être parfaitement informés.

L'Univers a donné tout ce que ceux qui avaient le droit d'intervenir ont fait dire sur les points qu'ils avaient touchés.

Il a même reproduit les passages essentiels de la lettre de M. de Lacombe, bien que cette lettre ne lui eût pas été adressée et répondit à d'autres articles que les siens.

Il a spécifié que M. de Lacombe avait tort de mêler au débat l'évêque d'Orléans, que l'Univers n'a point voulu mettre en cause.

Il n'a parlé des ecclésiastiques, membres du Comité, que pour protester contre les bruits calomnieux dont ils étaient l'objet.

Enfin, la dernière note qu'il ait produite sur cette affaire a été textuellement et sans commentaires empruntée à l'Impartial du Loiret, qui, le premier, qualifié d'inexactes les assertions de M. de Lacombe.

On voit par combien de raisons M. Veuillot, provoqué par Mgr l'évêque d'Orléans, a le droit de lui répondre, comme Mgr l'évêque d'Orléans, dans une circonstance bien autrement grave et solennelle, a fait répondre pour lui lui-même: ABEST.

corp de points il calme au contraire les nôtres.

Quelques paroles mûres et le silence nous semblent suffire à des questions personnelles. Un Age est venu où, si l'on doit combattre, il faut combattre en vieillard. Il ne convient pas d'être tumultueux toute la vie.

Du reste, nous sommes ici forcés de nous honorer. Le malheur de Mgr l'évêque d'Orléans veut qu'il nous attaque à propos d'une circonstance qui, personnellement, ne regarde pas le rédacteur en chef de l'Univers. Il s'agit de cette question du drapeau des zouaves, banni par une raison quelconque d'une cérémonie où il devait figurer. Quand le fait est arrivé et quand la question a été, à bon droit, agitée, nous étions à Rome, c'est-à-dire fort loin d'Orléans. Ce simple détail nous met hors de cause. Monseigneur dit bien que « l'Univers c'est moi, que je l'ai moi-même déclaré, et que tout ce que publie mon journal, j'en prends la responsabilité ». En un sens, il a raison, et la responsabilité m'est glorieuse. Mais pourtant, cette précaution oratoire fait de la peine; elle indique trop l'intention absolue de Mgr Dupanloup de s'immiscer à tout prix dans ses phrases « aussi éloquentes qu'indignées. »

Au cours de son improvisation oratoire, Mgr Dupanloup nous offre de prouver dans nos colonnes que nous sommes cause de l'échec de la restauration monarchique. Ce sera comme il voudra. Sur ce point, il est sûr de nous intéresser. Néanmoins nous ne le poussons pas, et nous lui conseillons même de s'abstenir.

Louis Veuillot.

Cet article est suivi d'une note ainsi conçue:

Pour répondre aux intentions de M. Veuillot, nous indiquerons brièvement la marche de l'affaire qui a fourni à Mgr l'évêque d'Orléans le prétexte de sa lettre au rédacteur en chef de l'Univers sur le scandale d'Orléans.

L'Impartial du Loiret a parlé le premier de cette affaire; il l'a fait avec un sentiment de réprobation, et nous avons surtout cité ses articles.

L'Assemblée nationale avait parlé avant nous. C'est elle qui a crié au scandale. Son premier article était intitulé: Un Scandale. La lettre laisserait croire que le mot est de nous. D'ailleurs, nous ne le blâmons pas.

L'Union a publié des observations dans le même sens. La lettre ne parle que de l'Univers.